

LE PLAN ACTION PME EN RÉGION

En lien avec l'ensemble des services acheteurs du ministère et la direction générale de l'armement (DGA), la DAR anime en région la politique en faveur des ETI et des PME/TPE dans le cadre du plan Action PME ministériel.

L'activité du ministère génère un volume important de commandes publiques et d'emplois locaux. Chaque année, 24% des paiements totaux aux entreprises du ministère des Armées sont consacrés à des achats directs auprès de 26000 PME et ETI fournisseurs directs (chiffres 2019).

Expert à la fois des armées et du tissu social et économique de sa région ainsi que du fonctionnement des services de l'État dans les territoires, le délégué régional se trouve à la convergence des offres et des besoins de chaque partie. Il organise ou co-organise plusieurs rencontres par an dans sa région avec les PME et/ou des organismes professionnels (chambres consulaires, groupements professionnels, CPME, MEDEF, clusters, etc.). Ces rencontres sont menées avec différents services acheteurs du ministère des Armées et également en interministériel (plateforme régionale des achats) ainsi qu'avec d'autres services en lien avec les entreprises (Défense mobilité, etc.) permettant aux ETI et PME/TPE de rencontrer les acteurs ministériels et d'être informées sur la commande publique et les besoins de tout ordre du ministère.

Si la plupart des rencontres sont centrées sur la connaissance des besoins des services acheteurs du ministère des Armées, elles ont aussi d'autres finalités : faire connaître le vivier des militaires en reconversion, promouvoir au sein de l'entreprise l'engagement de salariés en qualité de réservistes opérationnels, contribuer à l'insertion sociale par l'emploi au travers des jeunes des centres du Service Militaire Volontaire (SMV) qu'elles encadrent, etc.

Par ailleurs, la participation active des délégués régionaux à des événements organisés par des entités extérieures (comme par exemple les matinales de la commande publique organisées par la CCI Grand Hainaut à Cambrai, les assises de l'achat public organisées par l'UGAP à Grenoble, etc.) constitue un complément utile pour développer les liens avec les PME.

CHIFFRES CLÉS

23 %

des paiements totaux aux entreprises du ministère des Armées sont consacrés à des achats directs auprès de

22 500

PME et ETI fournisseurs directs (chiffres 2020)



Premier « salon de la PME connectée » organisé à Vannes (CPME et Rotary Club).

DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL

Déléguée
LINE BONMARTEL-COULOUME
cheffe de service
Adjoint de la déléguée
BRUNO DUVERT

Pôle Accompagnement du réseau territorial
CÉCILE LE BERRE
Contrats et appui aux territoires
PHILIPPE DUBUSSE
Politiques territoriales
MATTHIEU MAINETTE

Management information
EVELYNE NOYGUES

Suivi des transformations ministérielles
VINCENT AUDOYER

Économie locale/budget
ALAIN DREYER

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX



DIDIER PILARD
BRETAGNE
Rennes



FLORENT GALKO
OCCITANIE
Toulouse



NICOLAS BONNEAU
GRAND EST
LORRAINE ALSACE
Strasbourg



BERTRAND DROGUET
PAYS DE LA LOIRE
Nantes



PIERRE RICARD
PROVENCE-ALPES-CÔTE
D'AZUR ET CORSE
Marseille



LAURENT MAISONNEUVE
GRAND EST
CHAMPAGNE ARDENNE
Châlons



FRANÇOIS PIQUET
CENTRE-VAL DE LOIRE
Orléans



HENRI-DAMIEN FERRET
AUVERGNE- RHÔNE ALPES
Lyon



SYLVIE COUDERT
HAUTS-DE-FRANCE
Lille



JEAN-LUC PRIGENT
NOUVELLE-AQUITAINE
Bordeaux



ÉRIC PADIEU
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Dijon



OLIVIER FELIX
NORMANDIE
Rouen



VINCENT PRESTAT
ÎLE-DE-FRANCE
Paris

Délégation à l'accompagnement régional (SGA/DAR)

École militaire
1 place Joffre
75700 Paris SP 07

Pour les envois postaux, préciser : case 77

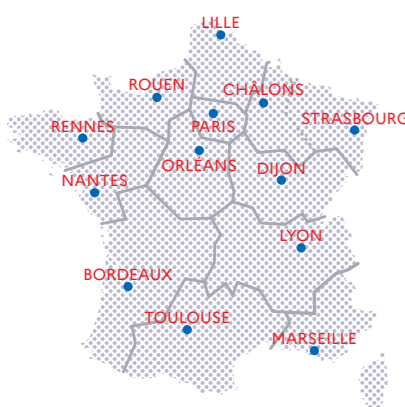
Téléphone : 01 44 42 50 24 et 01 44 42 50 32

DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL



Placée auprès de la secrétaire générale pour l'administration (SGA), la délégation à l'accompagnement régional (DAR) s'appuie sur le savoir-faire d'un réseau de délégués régionaux expérimentés dans l'ingénierie territoriale.

DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL



La DAR est chargée de faciliter les relations entre les acteurs locaux et les organismes du ministère des Armées.

Elle détecte, facilite, suit et soutient, en coordination étroite avec les acteurs locaux concernés, tout projet d'accompagnement territorial adapté à l'environnement local auquel est associé un organisme du ministère. À la croisée des besoins et capacités du monde civil et du monde militaire, la DAR a un rôle de mise en relation, de facilitation et de supervision des projets de toute nature. Elle met ses compétences en expertise territoriale au profit de l'ensemble des acteurs du ministère.

La DAR dispose de 13 délégués régionaux implantés dans toutes les régions de métropole.

En fonction auprès du préfet de région au sein du secrétariat général aux affaires régionales (SGAR), le délégué régional est force de proposition pour le ministère et le préfet, il est aussi une courroie d'information et d'échanges entre les autorités locales, zonales et centrales du ministère des Armées et l'environnement territorial civil (services de l'État, collectivités locales, élus). Ses missions centrales sont l'accompagnement des restructurations et les actions menées dans le cadre du plan Action PME. Il intervient dans de nombreux autres domaines. Ainsi, en confortant l'ancrage territorial et la visibilité du ministère, son action s'inscrit dans la consolidation du lien Armées-Nation, indispensable à la cohésion nationale.

« FRANCE RELANCE »

La DAR est totalement impliquée dans le plan de relance de l'économie, historique par son ampleur (100 Md€) et par son ambition écologique, économique et sociale. La déconcentration de sa mise en œuvre est une garantie d'équité territoriale, d'efficacité et de valorisation de l'action de l'État en région. Pleinement investis auprès des services de l'État en région, les délégués sont impliqués dans les travaux menés par les comités de suivi régionaux. Cela permet de partager les informations relatives aux projets du ministère des Armées ayant une implication territoriale mais également d'appréhender les impacts sur la commande publique ministérielle vis-à-vis des entreprises régionales.

Au niveau central, la déléguée à l'accompagnement régional assure la synthèse des actions menées sur le terrain et des difficultés éventuellement rencontrées.

FEUILLE DE ROUTE « TERRITOIRES »

À la suite du COMEX du 19 septembre 2019, la DAR a été chargée de construire une feuille de route définissant des actions concrètes pour valoriser et dynamiser l'action du ministère des Armées dans les territoires.

Les travaux menés visent à mieux travailler ensemble, renforcer l'attractivité et la visibilité du ministère et mieux travailler avec les acteurs extérieurs.



La secrétaire générale pour l'administration Isabelle Saurat et le réseau de délégués régionaux et assistants de la DAR. Septembre 2019

© JSQA/COM - J. Robert

DÉCISION MINISTÉRIELLE ET RESTRUCTURATIONS

Le ministère évolue et se réorganise dans des proportions variables chaque année. Ces évolutions – mesures d'adaptation, réorganisations plus profondes, transferts, fermetures de sites ou créations d'unités – sont portées par les armées, directions et services.

Document annuel, la décision ministérielle d'organisation, dont la responsabilité incombe à la DAR, en est l'outil de mise en cohérence territoriale. Elle offre une vision transversale des mesures d'organisation décidées par le ministère et apporte une vision globale et territoriale du projet annuel, tant en matière d'impact sur les ressources humaines que de conséquences socio-économiques locales.

La décision ministérielle a donc un rôle de cohérence, de formalisation et d'instruction des mesures proposées puis d'information, notamment des organisations syndicales et des autorités civiles (Préfets, Présidents de région, élus locaux).

C'est sur la base de ce document que le ministère des Armées, de façon complémentaire avec l'accompagnement des personnels concernés, a mis en œuvre un dispositif d'appui aux territoires concernés par des restructurations susceptibles d'affecter leur situation économique. Il consiste à identifier puis contractualiser, sous l'égide des préfets, les actions permettant de redynamiser les territoires concernés. Ces contrats dénommés Contrats de Redynamisation de Site de Défense (CRSD) sont conclus pour 4 ans, avec possibilité de prolongation d'un an. Ils associent l'État, les collectivités locales et les opérateurs économiques. Trois objectifs sont recherchés : renforcer l'attractivité des territoires concernés, reconvertir les sites de défense et favoriser la création d'emplois.

Les moyens financiers nécessaires apportés par l'État ont été inscrits dans les lois de programmation militaire successives (2009-2014 et 2014-2019) et sont répartis à 2/3 et 1/3 entre le fonds pour les restructurations de défense (FRED) à la main du ministère des Armées et le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) géré par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), en charge par ailleurs du suivi du dispositif au niveau interministériel.

Depuis 2009, 64 contrats ont ainsi été signés. Le dernier contrat a été signé le 30 décembre 2019 à Châteaudun, mettant ainsi un terme aux restructurations conduites pour la période 2008-2019. Huit contrats sont encore actuellement mis en œuvre : Creil, Drachenbronn, Luxeuil, Dijon, Châlons-en-Champagne, Varennes-sur-Allier, Châteaudun et la Polynésie française.

À la suite de la revue stratégique de 2017, la nouvelle LPM 2019-2025 consacre une montée en puissance des fonctions opérationnelles de la cyber, de l'espace, du renseignement et de la protection, et un accroissement net des effectifs de 6000 postes. Cela s'accompagne d'un effort interne de poursuite de la rationalisation permettant de dégager des effectifs supplémentaires, ce qui explique la poursuite des réorganisations.

FACILITATION DE PROJETS TERRITORIAUX : EXEMPLES

La démarche de facilitation dans laquelle s'inscrit le travail des délégués régionaux conduit naturellement à une forte diversité des domaines et modalités d'intervention, prenant en compte l'identité des territoires. La souplesse du réseau permet également de s'adapter à des demandes locales ponctuelles correspondant à un besoin identifié ou bien à l'accompagnement des mutations d'un territoire lié à l'évolution du stationnement des armées, directions et services.

RENNES : cybersécurité

Attentif à l'impact de sa présence sur les territoires, le ministère des Armées s'intéresse aux retombées démographiques et économiques de son implantation. Le délégué régional Bretagne a assuré le pilotage d'une étude de l'INSEE destinée à mesurer les conséquences démographiques et leurs effets sur les services publics locaux, de l'arrivée sur l'agglomération rennaise des unités et services dédiés à la cyber-sécurité et plus généralement de ceux dédiés aux technologies du numérique (intelligence artificielle, robotique, objets connectés, etc.).

TOURS : base aérienne

Le transfert de la formation des équipages de chasse de Tours vers Cognac et le transfert de la plateforme aéroportuaire au secteur civil font l'objet d'un double accompagnement de la DAR. Le délégué en région Centre-Val de Loire est chargé par le Préfet de région d'apporter son soutien à la Préfecture d'Indre-et-Loire pour assurer la transition entre activités militaires et civiles. Au niveau central, la déléguée à l'accompagnement régional est chargée par le directeur de cabinet de la Ministre de coordonner l'ensemble de ce projet complexe (questions aéronautiques, domaniales, études de pollution, etc.) mobilisant des acteurs tant internes au ministère qu'extérieurs.

SALON-DE-PROVENCE : école de l'air

Le délégué en région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son concours à l'école de l'air de Salon-de-Provence qui souhaite développer une plateforme de l'innovation aéronautique et spatiale afin de créer une synergie entre les activités de l'école et le secteur privé, fondée sur le triptyque opérationnel/recherche et enseignement/entreprises. En étroite collaboration avec le représentant local de la DGA, il a participé à la mise en œuvre de deux études qui ont permis d'évaluer la faisabilité du projet, puis d'en définir les contours et les modalités de mise en œuvre. Il a ainsi pu mobiliser tout à la fois son expertise territoriale et sa connaissance des acteurs locaux, élus, administration territoriale de l'État, acteurs économiques, etc.

LARZAC : camp de la légion étrangère

L'arrivée de la 13^e demi-brigade blindée de la légion étrangère (DBLE) sur le camp du Larzac a été à l'origine de la constitution d'un projet de territoire, autour duquel se sont mobilisées les différentes entités de la défense, les services de l'État, les collectivités territoriales et les acteurs économiques. Dans ce cadre, le délégué régional Occitanie de la DAR a contribué à faciliter l'implantation durable du régiment au sein du territoire du plateau du Larzac. Il a appuyé le préfet du département de l'Aveyron au sein de différents groupes techniques (commande publique, action sociale, logement, emploi des conjoints) afin que les aménagements profitent à la fois aux militaires et au territoire. Les entreprises aveyronnaises ont pu ainsi réaliser près de 20 M€ de chiffre d'affaires par le biais des marchés d'infrastructure de la défense.

Insee Analyses

Bretagne



N° 100

Janvier 2021



CHIFFRE CLÉ

64

contrats de redynamisation de site de défense ont été signés depuis 2009

Installation de la 13^e DBLE à la Cavalerie – construction d'un bâtiment de vie.



© Officier communication de la 13^e DBLE